

Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes au CSE

Annexe au cycle de formation « Élu CFDT en CSE »

Objectifs de l'action de formation :

A l'issue de la formation, les participants seront en capacité de :

- **Connaître les obligations de l'employeur en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au sein de l'entreprise.**
- **Identifier les rôles et les missions du référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.**
- **Utiliser les leviers et les moyens du Comité Social et Économique au service de la lutte référent en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes.**
- **Intégrer la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au sein de l'entreprise dans la stratégie de développement de l'équipe CFDT.**

Public : Cette formation est plus particulièrement destinée aux élus en Comité Social et Économique désignés (ou volontaires) pour prendre cette responsabilité.

Prérequis : Aucun

Durée : 1 journée, soit 8 heures

Nombre de participants : De 8 à 12 participants

Méthodes mobilisées : Cette formation est basée sur une approche pédagogique active alternant apports théoriques, exercices et mise en situation.

Modalités d'évaluation : L'évaluation des acquis est réalisée au fil de l'eau par des questionnements, des exercices, des questionnaires et des temps d'expérimentation.

Frais pédagogiques : voir fiche tarif www.ideforce.fr (rubrique formation/tarifs en vigueur)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : Cette formation a été conçue pour être accessible aux personnes en situation de handicap.

Inscription et renseignements : Auprès du Syndicat CFDT Chimie Énergie du territoire du participant.

Délais d'inscription : Dès la parution de la formation au calendrier des formations proposées, et au moins **30 jours** avant le 1^{er} jour de la formation.

Programme de la formation
Référent harcèlement sexuel et agissements sexistes au CSE

Programme

Accueil et présentation des participants

Présentation de la formation

Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Les obligations de l'employeur

Le rôle du référent d'entreprise

Les rôles et les missions du référent au sein du CSE

Les revendications de la CFDT en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Leviers et moyens du CSE sur ces thématiques

Les acteurs de la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Repas

Agir contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Le développement à la FCE-CFDT

Le développement de la CFDT et la lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

Évaluation de l'action de formation